

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ÉTUDES ET ENTREPRISES COLONIALES (1906-1925)

Sté an., 9 février 1906.

151

Biênhoà. — Revision des limites du canton de Binh-lam-thuong.
Rattachement de plantations européennes à certains villages.
(Dossier N° 89 2^e BUREAU)

(Procès verbaux du conseil colonial de la Cochinchine, 13 octobre 1913)

.....
En outre, les terrains ci-après indiqués seraient rattachés territorialement et administrativement au village de Binh-loc, savoir :

.....
2° Les terrains de la [Compagnie d'études et entreprises coloniales](#) aliénés le 10 novembre 1912.
.....

L'industrie coloniale sur la place du Havre
(Claude Malon, *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, thèse de doctorat d'histoire, dir. Dominique Barjot, Université Paris-IV-Sorbonne, 2001, 5 vol, 1.450 p.)

[309] La puissance du capital havrais dans le domaine colonial bancaire ne se manifeste véritablement qu'à la Belle Époque, et jusqu'aux années 1920. Le groupe Siegfried-Raverat-Mellier dirige la Compagnie française d'études et entreprises coloniales, dont le but est de rechercher les concessions en Afrique, à Madagascar et aux Antilles, et le Comptoir industriel et colonial.

Monique Lakroum a signalé la présence de gros actionnaires du Dakar-Saint-Louis au conseil d'administration de la Compagnie française d'études et entreprises coloniales au début du siècle, témoignant, fait original, de la constitution d'un groupe industriel au Sénégal ayant peu de liens avec les Bordelais, donc relativement isolé¹.

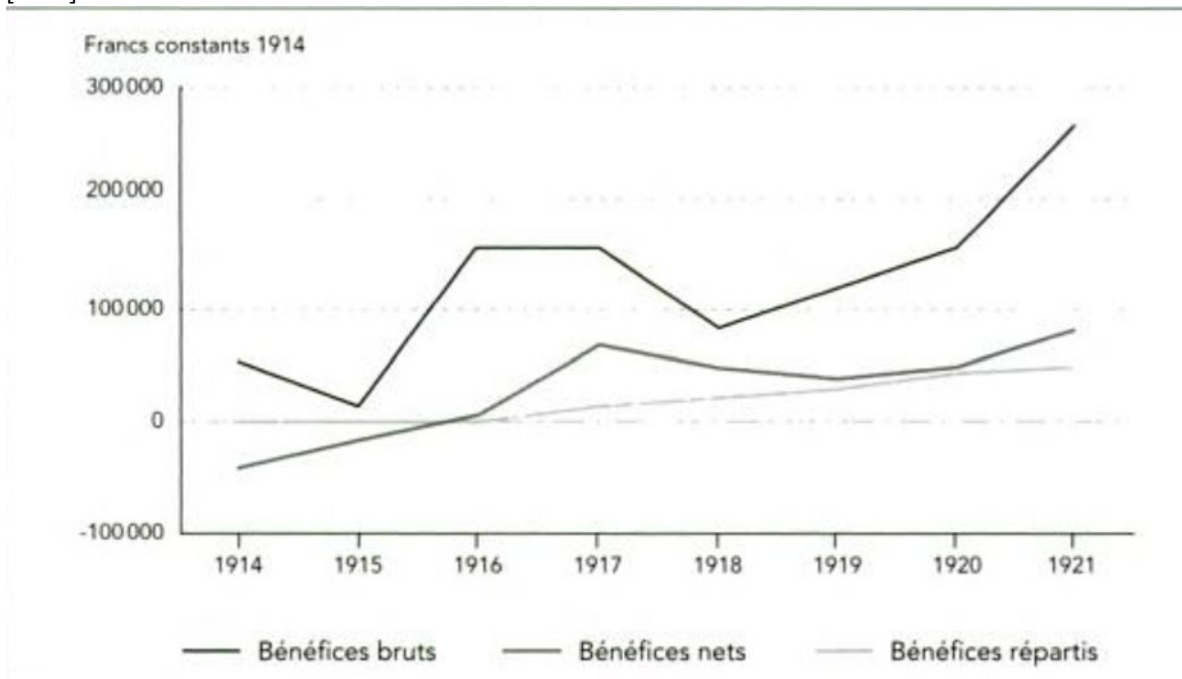
La Compagnie française d'études et entreprises coloniales semble bien être la seule organisation financière dirigée par des Havrais capable de participer à la capitalisation d'entreprises coloniales ou non, de taille remarquable².

Au cours des années 1914-1917, les résultats de l'entreprise sont en progrès malgré

¹ Monique Lakroum, *Chemins de fer et réseau d'affaires en Afrique occidentale : le Dakar-Niger 1883-1960*, thèse d'histoire, université de ParisVII, C. Coquery-Vidrovitch (dir.), 1987, dactyl., p. 136.

² En 1923, la CEFEC est administrateur de la Compagnie générale française pour le commerce et l'industrie, au capital de 30 millions, en partenariat avec les Aciéries d'Anzin, la Sté de Construction des Batignolles, Pont-à-Mousson. Lors de la fusion de 1921, la Cie française du coton colonial se voit attribuer 16.000 des 34.000 actions créées, soit une valeur de 4 millions de francs pour ses apports en nature faits à la société (Annuaire financier France-Extrême-Orient, 1922, p. 426).

le contexte de crise invoqué dans l'assemblée générale du 18 mars 1921.
[310]



Les résultats de la Compagnie française d'études et entreprises coloniales de 1914 à 1921, convertis en francs 1914, d'après l'*Annuaire financier France-Extrême-Orient*, 1922, p. 341).

Les activités financières de la Compagnie française d'études et entreprises coloniales
(président Georges Raverat), en 1920-1921
(*Annuaire financier France-Extrême-Orient*, 1922, pp. 340-342)

- PARTICIPATIONS EN 1920

- Cie française du coton colonial
- Cie générale de l'Amérique latine
- Cie générale d'Extrême-Orient
- Cie des Caoutchoucs de Padang

- PARTICIPATION À LA FONDATION DE :

- Cie Paris-Havre-Paris
- Cie française de gypse
- Cie d'alimentation et d'industrie frigorifiques³,
- Société des combustibles purifiés

- 1921 : fusion dans la Cie générale française pour le commerce et l'industrie, au capital 30 millions, de la Cie française du coton colonial, Cie générale de l'Amérique latine, Cie générale d'Extrême-Orient.

1921 : fusion de la Cie Paris-Havre-Paris et de L'Express fluvial

³ Compagnie d'alimentation et d'installations frigorifiques (CADIF)(1920), filiale commune avec la Banque de l'union parisienne succédant à la Société d'abattoirs et d'entreprises frigorifiques (1913), exploitant l'abattoir industriel de Chasseneuil-du-Poitou, et à la Société provinciale d'alimentation (1914), à l'origine de l'abattoir industriel de La Roche-sur-Yon. En août 1922, la CADIF reprit le fonds de commerce de porcs exploité au Maroc par M. Michon (de ce qui deviendra Fleury & Michon)(A.L..

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES
(Archives commerciales de la France, 11 novembre 1925)

Paris. — ÉTUDES et ENTREPRISES COLONIALES (SOC. anon. dite Cie française d'), 7, Italiens. — 9 nov. 1925. — Liquid. : M. Lemaire.

DOCUMENTS

I. — LES ADMINISTRATEURS

AEC 1922-58 — C^{ie} [frse] d'études et entreprises coloniales,
5, rue des Italiens, PARIS (9^e)

Capital. — Sté an. f. le 9 février 1906, 5 millions de fr., divisé en 10.000 act. de 500 fr. — Divid. : 1917, 12 fr. 50 ; 1918, 18 fr. 50 ; 1919, 22 fr. 50 ; 1920, 22 fr. 50.

Objet. — Étude de toutes entreprises, recherches et obtention de toutes concessions : form. de sociétés ayant pour but la mise en exploit. des dites entreprises et concessions, et toutes opérat. accessoires. En rapport avec toutes les colonies, et plus particulièrement : l'Afrique occid. fse, Madagascar, les Antilles et la Côte des Somalis.

Conseil d'administration. — MM. G[eorges] Raverat [fdt Rizeries frses, v.-pdt Cie gale frse comm.+ind., adm. Padang, Chargeurs d'Ext.-Orient...], présid. ; F[ernand] Robellaz [Mirabaud] et R[aul] Sautter [Odier-Bungener-Courvoisier], v.-présid. ; H. Charbonnel [adm. délégué Cie gale frse comm.], adm. dél. ; baron René de Batz [ing. aux Mines de Bor (Mirabaud), adm. Mines de Falémé-Gambie], R[ené] Bechman [Banque Heine], A. Breuvart⁴, Raoul (Girard) de Charbonnière, J.-L. Courvoisier, F[ernand] Devise [ci-dessous], colonel P[aul] Dhé [lignes Latécoère...], G[abriel] Guët [banquier*], André Langlois, A. Meyer-Borel, Ch. Michel-Côte⁵, P. Peters, E[rnest] Siegfried [1843-1927], Cte P. de la Villestreux [Hottinguer].

NB : Raverat et Siegfried sont des anciens du Comptoir industriel et colonial, fortement éprouvé en 1913 par la faillite Deperdussin.

Qui êtes-vous ? 1924 :

⁴ Alfred Breuvart : filateur à Armentières, intéressé à de petites compagnies pétrolières en Pologne (Karpathes, Wankowa), administrateur de la Banque Scalbert et de la Banque du Rhin. Père d'Alfred Breuvart-Motte, administrateur des Cutures tropicales en Afrique et des Brasseries Motte-Cordonnier.

⁵ Michel-Côte (Charles)(1872-1959) : petit-fils de César Michel, soyeux, gros actionnaire du Crédit lyonnais, il épouse une petite-fille de Théodore Cote (ou Côte), directeur de l'Omnium lyonnais (transports), administrateur de Mokta-el-Hadid, également gros actionnaire du Crédit lyonnais. Directeur, puis administrateur de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy, sous-directeur des Études financières du Crédit lyonnais (1903-1910), missionné par Péchiney (1907-1914), administrateur des Mines de Siguiri (1909), président de la Banque franco-américaine (1912), administrateur de la Cie française d'études et d'entreprises coloniales, allié des Hersent comme commissaire aux comptes des Phosphates de l'Océanie et administrateur de la Cie franco-marocaine de Fedhala, secrétaire général de l'Association cotonnière coloniale, administrateur de la Cie française du coton colonial (1919)..., il est surtout connu comme dirigeant de sociétés djiboutiennes et malgaches, au premier chef le Djibouti-Addis-Abéba qu'il préside de 1933 à 1958. Recruté en 1934 au conseil de la Banque de l'Indochine comme représentant des milieux coloniaux.

BECHMANN (Alfred).

3, avenue Velasquez, T. : Wagrarn 77-64.

[Associé, puis chef de la Banque Heine.]

Administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris [depuis 1908].

[26 décembre 1855-18 octobre 1934 dans un accident d'automobile.]

Marié [en 1886] à M^{lle} [Alice] Raynal [1868-1967][nièce de David Raynal, député, puis sénateur de la Gironde, plusieurs fois ministre. Sœur d'Edmond Raynal (1870-1950), administrateur de plusieurs filiales de la Société générale des houilles et agglomérés (SGHA) : Société algérienne des houilles et agglomérés (SAHA), puis Charbonac, Société de Tamera (Tunisie), Foncier africain français (idem), Société de participations industrielles et commerciales (SPIC)...]. [D'où René (ci-dessous) ; Suzanne (1889-1927), mariée au polytechnicien Roger Masse ; Guy (Paris 1891-Conakry 1939), externe des hôpitaux de Paris ; Léo (1892 à Paris-7 juillet 1942 à Auschwitz), publiciste agricole ; Louise (1897-1988)(ép. Jacques Kauffmann).]

BECHMANN (René).

15, rue Vernet, T. : Élysées 66-48.

[3 février 1888-27 août 1969]

[Fils d'Alfred Bechmann (ci-dessus).]

[Marié à Clémentine Françoise dite Kitty Le Moël. Un fils : Jacques (1918).]

[Directeur de la Banque Heine,] administrateur de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales*](#) ; administrateur de la Compagnie générale de l'Amérique latine [absorbée en 1921 par la Cie générale française pour le commerce et l'industrie][administrateur de la Société des combustibles purifiés (procédé Trent)(1921) — toutes participations de la Cie française d'études et entreprises coloniales —, administrateur de la Banque ottomane (1929), successeur en 1934 de son père à la tête de la Banque Heine, administrateur de la [Banque de Syrie et du Grand-Liban \(1937\)](#).]

CHARBONNIÈRE (Raoul de).

57, rue Scheffer, T. : Passy 98-10.

Secrétaire général du conseil d'administration de la [Compagnie des mines de Huaron](#) ; administrateur de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales](#).

Marié à M^{lle} Marguerite Maury.

Clubs : Aéro-Club ; Saint-Cloud Country-Club.

DEVISE (Fernand), maître des requêtes honoraire au conseil d'État ; président et administrateur de plusieurs sociétés industrielles [Dès 1900, il siège au Chemin de fer Nord-Sud de Paris, semble-t-il comme représentant du gouvernement. En 1902, il épouse Anita Chabrières, fille du président de l'Omnium lyonnais. En 1904, à la suite du décès de son beau-père, il devient administrateur de l'Omnium lyonnais, qu'il représentera dans diverses sociétés : Tramways de Bourges, Cannes, Cette (Sète), Fontainebleau, Pau, Poitiers, Troyes, [les Chemins de fer sur route d'Algérie \(CFRA\)](#)... et aussi, probablement, dans la Société lyonnaise d'applications électriques, le Sud-Est électrique, l'Énergie électrique du littoral méditerranéen, les [Mines de zinc de Guergour \(Algérie\)](#), les Mines de Huaron (Pérou). Il est encore de la Lyonnaise des textiles. Côté Fraissinet, il siège à la Cie de navigation éponyme, à la Navigation mixte et aux Chantiers et ateliers de Provence. En 1913, il est mentionné comme administrateur général de la Cie générale trasatlantique. En mai 1920, il est appelé au conseil de la Marseillaise de crédit et, l'année suivante, en devient le vice-président. Ajoutons la Cie d'études et entreprises coloiales et l'Union pour la construction au Maroc (AEC 1922).].

7, rue Las-Cases, T. : Fleurus 15-83.

Officier de la Légion d'honneur.

Né à Nîmes [1867][† nov. 1925].

Éduc. : Lycée de Nîmes ; Faculté de Droit de Paris.

Marié à M^{lle} [Anita] Chabrières [fille d'Auguste Chabrières, soyeux à Lyon et 1^{er} président de l'Omnium lyonnais (transports), et de Louise Fraissinet. D'où 2 filles : Arlette (ép. Gérard Vernes) et Myrrhis (ép. Hubert Jacquin de Margerie)].

Ancien président de l'Association des étudiants de Paris ; commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture de la Seine ; maître des requêtes au conseil d'État ; membre du Comité du contentieux au ministère des Travaux publics ; membre de la Société d'économie politique de Paris.

Œuvres : Des Délits contraventionnels ; De la Réforme de la loi sur la liquidation judiciaire.

Collect. : bibliothèque d'ouvrages provençaux.

Clubs : Union interalliée ; Union artistique.

DHÉ (Paul) : polytechnicien, colonel, directeur de l'Aéronautique au ministère de la Guerre (1919), puis président des Forges et ateliers de construction Latécoère et de diverses sociétés aériennes créées par ce constructeur. En outre : administrateur délégué de la Cie générale du basalte, administrateur d'EDIFI et des Pétroles de Madagascar (*Annuaire industriel*, 1925).

Travaux du Nord et de l'Est de la France (1919),

Société de constructions aéronautiques et navales Marcel Besson (1920),

[Compagnie française d'études et entreprises coloniales \(1920\)](#)

Société économique franco-suisse (1920),

Société d'études pour l'organisation et la rémunération du travail (1920),

Société nationale d'entreprises électriques (1920),

Bureau d'organisation économique (1920),

Réseau aérien transafricain (1920), fondateur,

Compagnie française du gypse (1921),

Société Ponda (1921),

[Compagnie générale d'entreprises aéronautiques \(Lignes générales Latécoère\) \(1921\), devenue Compagnie générale aéropostale,](#)

Exploitation des procédés Taillefer (1921),

Société commerciale du basalte (1922),

Constructions industrielles Peugeot (1923),

Compagnie française de constructions industrielles (1923)[actionnaire de la Cie générale des basaltes],

Société franco-espagnole immobilière et industrielle (1924),

La Construction rapide (1924),

Compagnie bancaire française, (1926),

[Compagnie aérienne France-Algérie \(1926\),](#)

Compagnie fermière de publicité des grands réseaux de chemins de fer français (1926),

Société de mécanique générale (1929), etc.

(*Les Documents politiques*, novembre 1935)

Qui êtes-vous ? 1924

COURVOISIER (Jean-Louis), banquier [fusion avec Odier-Bungener].

15, rue Richer.

Administrateur de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales](#).

MEYER-BOREL (Alfred), banquier.

148, boulevard Haussmann, T. : Élysées 20-86 : et château de la Bonneblanche à

Orry-la-Ville (Oise), T. : 4.

Président de la Société générale de touage et de remorquage. [Administrateur de la Banque de Syrie](#) ; de la Compagnie d'assurances maritimes ; de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales](#), etc.

Marié à M^{lle} Borel.

Clubs : Cercle du Bois de Boulogne ; Union artistique ; Golf de Paris.

ROBELLAZ (Fernand)[1858-1934], ingénieur des Mines [Major de l'École des mines de Paris.]

45, rue Émile-Menier, T. : Passy 24-92 ; et château de la Grifferraie, à Èchemiré, par Baugé (Maine-et-Loire).

[Chargé d'une mission officielle au Transvaal (1895). Convainc le groupe Mirabaud d'investir dans les mines de cuivre de Bor, Serbie, dont il sera vice-président (1904-1934). [Administrateur de la Cie française d'études et d'entreprises coloniales \(1906\)](#). Porté au printemps 1909, par la Banque de l'Union parisienne et le groupe Mirabaud, à la présidence de l'Association minière : administrateur de la Spassky Copper en Sibérie, de l'East Rand et autres compagnies minières sud-africaines, de sociétés d'études au Canada (1911) et en Amérique du Sud (1912), co-fondateur des Mines de Huaron, au Pérou (1912), co-fondateur (1917), puis administrateur (1923) de Minerais et métaux (1917), [administrateur de Minerais et métaux-Indochine, de la Société française des mines du Maroc et des Mines de Boudjoudoun, Algérie \(1919\), de la Compagnie des mines d'Ouasta et de Mesloul](#), de la Société des combustibles purifiés (Procédés Trent), filiale française d'un carbochimiste américain (1921), de la Compagnie des produits chimiques et mines d'Alsace, président de l'Omnium international des pétroles (très impliqué en Roumanie jusqu'à son absorption en 1938 par la Steaua française), [de la Société française du Bazina, Tunisie \(1923\)](#), de la Minière du Triunfo au Mexique (1924), de la Cie générale de géophysique (CGG)(1931), président des Mines d'or de Litcho en Thaïlande (1934), etc.]

Marié à Mlle Estanove [† 1932]. [Un fils : Pierre, administrateur des Grands Travaux électriques († août 1927). Deux filles mariées à Robert Gastambide, administrateur lui aussi des Grands Travaux électriques, et à Pierre Schuh. Une troisième : Lucille.]

ROULLEAUX-DUGAGE (*Henry-Georges-Adrien*, baron), conseiller général et député de l'Orne.

15, rue Lesueur, T. : Passy 35-78 ; et château de Lyronnières, à Rouelle, par Domfront (Orne).

Croix de guerre.

Né à Paris, le 25 février 1879.

Marié à M^{lle} Yvonne Parent.

[[Administrateur de la Compagnie française d'études et entreprises coloniales.](#)]

Œuvres : Paysages et silhouettes exotiques ; Théorie des principes de l'absolu.

SAUTTER (Raoul), administrateur de sociétés diverses.

65, rue du Rocher, T. : Wagram 33-78 ; et villa La Ruche, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), T. : 28.

Vice-président du conseil d'administration de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales](#), de la Compagnie tunisienne des phosphates du Djebel-Mdilla. Administrateur de la Compagnie des phosphates de Gafsa, de la Banque commerciale du Maroc, de la Banque française du Mexique, de la Compagnie Thomson-Houston, de la [Compagnie des caoutchoucs de Padang](#), etc.

Marié à M^{lle} Berger.

[Administrateur d'une vingtaine de sociétés. Voir :]

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Maroc.pdf

EN MOINS DE TROIS ANS,
UN DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ
A PU DÉTOURNER DEUX MILLIONS
(*Le Petit Parisien*, 23 août 1924)

Pour sa justification, il prétend avoir puisé dans la caisse afin d'éditer un livre dont il est l'auteur

Au cours d'une vérification de comptabilité effectuée ces jours derniers à la Compagnie française d'études et d'entreprises coloniales de Kotto [*sic*], dont les bureaux sont situés rue des Italiens, de grosses erreurs avaient été relevées.

Le directeur de la comptabilité, M. Henri Fernandez, âgé de cinquante-huit ans, demeurant à Argenteuil, après avoir fourni des explications quelque peu embrouillées, avait insisté avec beaucoup de sang-froid pour que l'examen fût poursuivi, affirmant que l'expert constaterait plus loin que le jeu des écritures équilibrait ces différences.

On n'avait aucun raison de mettre en doute la parfaite honorabilité de M. Henri Fernandez qui, depuis bientôt dix ans, occupait son poste de confiance.

Cependant, une indisposition subite ayant retenu plusieurs jours chez lui le directeur de la comptabilité, l'expert activa ses recherches et acquit bientôt la certitude que, malgré la belle assurance de M. Henri Fernandez, il manquait en caisse bien près de deux millions.

L'administrateur délégué dut, devant cette évidence, aviser M. Trameçon, commissaire de la Chaussée-d'Antin, qui, avant-hier, attendait, au siège de la compagnie, l'arrivée de M. Henri Fernandez, remis de son indisposition ; après avoir pris l'affaire de très haut, le directeur de la comptabilité dut avouer : c'est pour éditer à ses frais un ouvrage dont il est l'auteur que M. Fernandez prétend avoir puisé dans la caisse.

A la Compagnie française des études et entreprises coloniales, on se montre excessivement réservé. Toutefois, on ne nie pas que la direction avait la plus entière confiance en la gestion d'Henri Fernandez, mais on n'explique pas comment le directeur de la comptabilité a pu détourner deux millions sans être découvert..

Le coupable, après ces aveux, a été envoyé au dépôt.

LES DÉTOURNEMENTS DE FERNANDEZ
(*Le Petit Parisien*, 28 août 1924)

Chargé de l'instruction de l'affaire Fernandez, M. de Gentile a immédiatement ordonné des investigations destinées retrouver l'emploi des sommes détournées par l'ancien directeur de la comptabilité de la Compagnie française d'études et d'entreprises coloniales.



M. Fernandez

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que cette société a pris toutes mesures pour assurer la marche de ses affaires en cours.

La femme de l'inculpé s'est présentée spontanément à la Compagnie française d'études et d'entreprises coloniales, ainsi qu'au cabinet du juge d'instruction. elle a déclaré qu'elle avait toujours ignoré les agissements de son mari.

LES DÉTOURNEMENTS DE FERNANDEZ EXCÉDERAIENT DEUX MILLIONS (*Le Petit Parisien*, 30 août 1924)

Telle est la déclaration faite au juge d'instruction par un administrateur de la Compagnie d'études et d'entreprises coloniales

M. Charbonnel, administrateur de la Compagnie d'études et d'entreprises coloniales, a été entendu hier par M. de Gentile, juge d'instruction, au sujet du détournement de deux millions dont s'est rendu coupable le cher comptable David Fernandez.

Le témoin, qui s'est constitué partie civile, par l'organe de M^e Baudouin-Buguet, a expliqué que Fernandez était entré, en 1915, comme sous-chef de la comptabilité aux appointements mensuels de 500 fr. Il devint directeur des services administratifs, puis chef de la comptabilité et des titres.

Comment Fernandez a-t-il opéré ses détournements ?

De deux manières : tout d'abord, il maquilla des reçus, en créant même à des noms de clients ; ensuite, il s'empara des titres que les clients déposaient pour l'échange de titres anciens contre des titres nouveaux, auxquels naturellement, de nouvelles feuilles de coupons étaient jointes.

A combien se montent les détournements ?

M. Charbonnel estime qu'ils dépassent certainement deux millions.

Quel fut l'emploi des fonds détournés ?

On ne le sait pas encore ; on sait que Fernandez a perdu des sommes considérables à la Bourse. Mais il est certain que c'est bien l'édition de son livre, au début de la guerre, qui a creusé dans son budget un trou que l'inculpé a cherché à combler en puisant dans la caisse de la société.

COMMENT FERNANDEZ DÉTOURNA PLUS DE DEUX MILLIONS
A LA COMPAGNIE D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES COLONIALES
(*Le Petit Parisien*, 12 septembre 1924)

C'est son amour du pacifisme qui l'aurait, dit-il, amené à commettre ses détournements

David Fernandez, ce chef comptable de la Compagnie d'études et d'entreprises coloniales, arrêté le 22 août dernier, pour avoir détourné plus de deux millions au préjudice de cette société, vient, d'être interrogé par M. de Gentile, juge d'instruction, en présence de M^e Pierre Dessaigne, son défenseur.

« Je suis le fils d'un ancien consul de France à Volla (Thessalie), a-t-il raconté au magistrat, et, tout jeune, j'ai entendu mon père retracer les horreurs de la guerre russo-turque. J'ai vécu depuis avec la terreur des conflits armés et j'aurais donné toute ma fortune, toute ma vie pour les éviter. C'est alors que j'ai écrit mon ouvrage. Au début de la dernière guerre, j'étais professeur de langues étrangères à Buenos-Ayres ; je vins quelque temps après à Paris et je montrai mon livre à plusieurs éditeurs.

La plupart d'entre eux m'éconduisirent. J'étais un inconnu, ils ne voulaient pas de mon œuvre. Je suis convaincu que si je leur avais apporté sur un plateau la paix du monde, ils m'auraient envoyé promener.

Un éditeur cependant voulut bien reconnaître que si la littérature n'était pas fameuse, mes idées étaient des plus intéressantes et il voulut bien m'éditer à condition que je règle les frais d'impression, soit 3.000 francs, et les frais de publicité, soit 10.000 francs.

Mais Fernandez n'avait point l'argent nécessaire. Après être entré dans une entreprise cinématographique, il avait pu, grâce à un ami, devenir sous-chef de la comptabilité à la Compagnie d'études et d'entreprises coloniales, rue des Italiens, aux appointements mensuels de 275 francs, puis remplacer cet ami et gagner successivement 500 et 800 francs par mois. Et ce fut la caisse de ladite compagnie qui fournit les frais de l'édition.

Le caissier s'absentait souvent, expliqua Fernandez à M. de Gentile; les directeurs l'appelaient; et il n'est pas bon pour un caissier d'abandonner sa caisse (sic). Je faisais de petits prélèvements pendant ces absences. Mais l'armistice vint à être signé et l'arrêt de la guerre tua le succès de mon ouvrage. Pour masquer mes détournements, je me mis à spéculer et, en 1920, j'eus bientôt perdu 400.000 francs. Je m'appropriai alors des titres déposés par des clients de la maison, des bons de la Défense nationale, des coupons, etc. Cette année, le découvert devenant trop volumineux, je spéculai au nom de la compagnie.

Comme je recevais et décachetais le courrier, je pus cacher tout ce qui concernait ces opérations. J'ai également perdu de l'argent sur les champs de courses ; pourtant, il n'y a point là de ma faute, car j'avais de bons « tuyaux » mais les bookmakers s'entendaient avec les jockeys pour me faire perdre ; ces derniers arrêtaient leurs chevaux avant le poteau !

Quel est le montant total des détournements ? L'administrateur délégué de la compagnie lésée estime qu'ils dépassent deux millions. Fernandez pense que trois millions ont probablement été atteints. M. Bès de Berc, expert-comptable, a été commis par le juge d'instruction pour l'établir exactement.

FERNANDEZ, CHEF COMPTABLE ARRÊTÉ POUR ABUS DE CONFIANCE, SE PROCLAME

LE MESSIE
ET DEMANDE SA MISE EN LIBERTÉ
(*Le Petit Parisien*, 4 février 1925)

Des médecins aliénistes statueront

David Fernandez, ce chef comptable de la Compagnie d'études et d'entreprises coloniales, arrêté, le 22 août dernier, pour avoir détourné plus de deux millions au préjudice de cette société, a été, hier, interrogé nouveau par M. de Gentile, juge d'instruction, en présence de M^e Pierre Dessaigne, son défenseur.

Quant aux faits qui lui sont reprochés, Fernandez n'a donné aucun renseignement inédit. Il s'est contenté de solliciter sa mise en liberté provisoire.

Je suis le Messie, a-t-il dit. Si on m'écoute, on économisera des milliards de milliards
Et l'enragé pacifiste — on se souvient que ce serait pour éditer ses œuvres contre la guerre qu'il aurait volé — de supplier le juge de le relâcher !

M. de Gentile a préféré commettre des médecins aliénistes pour examiner l'inculpé.

(*JORF, débats parlementaires*, 9 juillet 1927)

Roulleaux-Dugage, député, membre du conseil de la Cie française d'études et d'entreprises coloniales, selon Jacques Duclos, qui pompe Mennevée..

II. — LES DIRECTEURS

Union artistique
René Sonnery
(*Le Gaulois*, 3 février 1921)

M. René Sonnery, directeur de la [Cie] française d'études et entreprises coloniales, présenté par M. Eugène Weiss et M. Bertin-Mourot [des Cirages frs et Forges d'Hennebont].

René Sonnery
par R. Mennevée
(*Les Documents politiques*, octobre 1935)

Souscripteurs au journal « l'Ordre » d'Émile Buré Nb d'act.
M. René Sonnery 10
Soit : 800 actions

M. René Sonnery, après avoir appartenu à la Compagnie française d'études et entreprises coloniales, nous est encore connu comme secrétaire du conseil des Caoutchoucs de Padang (groupe de Rivaud) et administrateur de diverses sociétés, parmi lesquelles :

Société des cirages français,
Société agricole lyonnaise du Nord de l'Afrique,
Société cotonnière bônoise,
Société générale des huileries du Sahel tunisien, etc.

Jacques Legrand
(*Les Documents politiques*, janvier 1926)

On annonce l'entrée de M. Jacques Legrand, ingénieur, comme associé, dans la Banque Bénard frères et Cie, par cession du septième des droits que MM. Georges Bénard et Marcel Bénard possédaient dans la société, l'apport de M. Legrand étant de 500.00 francs.

La Banque Bénard frères et Cie est donc composée maintenant de MM.
Georges Bénard, pour 1.500.000 francs,
Marcel Bénard, pour 1.500.000 francs,
Roger Bénard, pour 500.000 francs,
et Jacques Legrand, pour 500.000 francs.

M. Legrand appartenait antérieurement au groupe de la [Compagnie française d'études et entreprises coloniales](#), et était administrateur de la Société d'exploitation des procédés Taillefer et commissaire aux comptes de la Société d'études, d'organisation et de rémunération du travail.

III. — LES PARTICIPATIONS

[Caoutchoucs de Padang]

(*Le Journal des finances*, 30 avril 1920)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Padang-caoutchouc.pdf

Les souscriptions seront reçues au siège social de la Compagnie, 7, rue des Italiens ; à la Banque industrielle de Chine, 74, rue Saint-Lazare ; à la Compagnie française d'études et entreprises coloniales, 7, rue des Italiens ; chez MM. Rivaud-Lebel et C^{ie}, 6, rue du Hanovre ; à la Banque des Colonies, 59, rue de Namur, à Bruxelles.

SOCIÉTÉS NOUVELLES

Compagnie d'alimentation et d'installation frigorifiques
(*Revue générale du froid*, avril 1920)

Siège : rue de Richelieu, 59, Paris (1^{er}). Objet : étude, création, exploitation, mise en valeur de toutes affaires ou entreprises industrielles, notamment d'abattoirs et entrepôts frigorifiques, en tous pays. Durée : 99 ans. Capital : 40.000.000 de francs. Fondateurs : Banque de l'Union parisienne : MM. O[scar] Lustgarten [dir BUP] et J[oseph] Courcelle [dir BUP], 7, rue Chauchat, Paris, et Compagnie française d'études et d'entreprises coloniales ; administrateur délégué, M. Henry Charbonnel, 7, rue des Italiens, Paris.

Compagnie d'alimentation et d'installations frigorifiques
(*Le Journal des finances*, 30 avril 1920)

La « Banque de l'Union Parisienne », 7, rue Chauchat, Paris et la « Compagnie française d'études et entreprises coloniales », 7, rue des Italiens. Paris, procèdent actuellement à la constitution de la « Compagnie d'alimentation et d'installations frigorifiques », au capital, de 40 millions de francs divisé en 160.000 actions de 250 fr., dont 65.000 actions d'apport et 95.000 actions de numéraire.

Cette nouvelle société a pour objet principal et immédiat d'absorber et développer trois entreprises d'alimentation et d'abattoirs industriels : la Société d'abattoirs et d'entreprises frigorifiques [CHasseneuil-du-Poitou], la Société provinciale d'alimentation [à La Roche-sur-Yon], la Maison Gustave Michon.

Les 95.000 actions de nominal sont émises au pair, soit 250 fr., dont 1/4, soit 62 fr. 50, payables en souscrivant et le solde au fur et à mesure des besoins de la société.

SOCIÉTÉ DES COMBUSTIBLES PURIFIÉS (PROCÉDÉ TRENT)
(*Le Sémaphore algérien*, 2 décembre 1921)

7, boulevard des Italiens. Capital : 5.000.000 de francs. Objet : industrie charbonnière (sous toutes ses formes et applications industrielles, agricoles, terrestres et maritimes ; exploitation de concessions minières et tourbières ; pulvérisation et purification des produits carbonifères par tous procédés et notamment par les Procédés Trent, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

Conseil d'administration : MM. [René] Bechmann, banquier, avenue Velasquez, 8, Paris ; Buissière, négociant, rue Colbert, 8, à Marseille ; Charbonnel, ingénieur, rue des Italiens, 7, Paris ; Dal Piaz, président du conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique, rue de Téhéran, 5, Paris ; Léauté, ingénieur, rue Fabert, 26, Paris ; Lévy, négociant, rue Saint-Ferréol, 42, Marseille ; Pittmann Key, vice-président de la Trent Proctess Association, Washington (États-Unis) ; Richard, publiciste, rue de la Darse, 75, Marseille ; Robellaz, ingénieur, rue Émile-Menier, 45, Paris ; Trent Walter, vice-président de la Process Corporation, Washington (États-Unis) ; Zacon, ingénieur, chemin de Mazergues, 15, à Marseille.

AEC 1922-105 bis — Cie générale française pour le commerce et l'industrie, PARIS (9^e). (Service commercial : 1, rue François 1^{er}, PARIS (8^e))

Capital. — Sté an. résultant de la fusion, en mars 1922, des sociétés suivantes : Cie générale d'Extrême-Orient, Cie française du coton colonial [BUP, etc.] ; Cie générale de l'Amérique latine, Cie générale de l'Europe orientale, au capital de 19. 750.000 fr. en 79.000 actions de 150 fr. libérées de moitié, dont 39.000 act. d'apport ent. libérées.

Objet. — Commerce, vente, culture de tous produits quelconques. Import. et export. — Études, recherches, préparation de toutes affaires agricoles, industrielles, commerciales et financières. — Création et exploit. de toutes entreprises de transport. — Travaux publics.

Exp. — Produits métallurgiques, pharmaceutiques, matières colorantes, machines de toutes sortes, parfumerie, quincaillerie, textiles, matériel et appareillage électriques, etc.

Imp. — Soie, peaux, huiles et graines oléag., minerais, fibres textiles (coton, kapok), riz, manioc, essences, huiles de bois, matières tinctoriales et tannantes, soies de porc, etc.

Comptoirs. — Dahomey : Cotonou, Porto-Novo. — Togo : Atakpamé ; — Madagascar : Tananarive, Tamatave. — Extr.-Orient : Yokohama, Tien-Tsin, Shanghai, Canton, Mongtzé, Singapooré, Calcutta, Bombay, Alexandrie, Bangkok. — Amérique : Mexico, Rio-de-Janeiro, Buenos-Ayres. — Europe : Bucarest.

Conseil. — MM. Théodore Laurent [Forges de la Marine], présid. ; Joseph Jeancard [Cie des ch. de fer économiques des Chtes], René Laederich [magnat du textile], Georges Raverat [Le Havre], vice-présid., Henri Charbonnel et Jean Audinet, adm.-dél., A[lbert] d'Anthouard, le général [Louis] Archinard [(1850-1932)(bonap. résigné à la Rép., anc. cdt sup. puis ltt-gouv. du Soudan frs)], Augustin-Normand [chantiers navals du Havre], Aristide Blank [banquier d'origine roumaine], Henri Cathelin, Lucien Delloye [St-Gobain], F[ernand] Dewavrin [industrie cotonnière], [colonel] P[aul] Dhé [Latécoère], J[ean] Dupeyrat, E[ugène] de Fages-Latour [Thomson-Houston], C[onstant] Gleyre [CGE], Georges Hersent [TP], Ch.-E. Heurteau [Peñarroya], Ch. Jung [Sté industrielle des téléphones], Paul Jeancard [le parfumeur], H. de la Mathe [Tréfil.+lamin. du Havre], André Langlois, Achille Lévy-Strauss, Xavier Loisy [Giros & Cie][X-1893, anc. dircab Lebrun au min. des col.], Louis Mercier [1856-1927][Aciéries de France], Georges Morin [Pt-à-Mousson], le général H. Patey, E[ugène] Plantrou, Victor Place [Socfin], Léopold Pralon [Denain-Anzin], P[ierre] Quesnel [Batignolles][ép. D^{elle} Siegfried, père d'Édouard (WW 67), adm. Cie de l'Afrique Orientale], F[ernand] Robellaz [Miravaud/Ass. minière], J.-B. Rocca [SNC Rocca, Tasy, de Roux], Édouard Rumeau, Raoul Sautter [Odier-Bungener-Courvoisier], André Schwob, Olivier Senn, R[oger] Seyrig [gérant des Éts Koechlin], E[rnest] Siegfried, Georges Siegfried [Fives-Lille], Thion de la Chaume [Bq de l'Indochine], René Wibaux.

Annuaire industriel, 1925 :

ALIMENTATION (Cie d') et d'INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES, 59, r. Richelieu, Paris, 2^e. T. Central 14-02 et 14-21. Capital 37.000.000 de fr. Établissements : Abattoirs industriels de : Chasseneuil (Vienne)⁶, La Roche-sur-Yon (Vendée), St-Denis (Seine).

Vente de viandes fraîches et congelées. Vente de salaisons et conserves. Ventes d'engrais et tous produits d'abattoirs. (11-3813).

BASALTE (Cie générale du), Siège social : 33, av. des Champs-Élysées, Paris, 8^e. T. Elys. 77-04. Ad. t. Gebasalteg-Paris. Soc. an. au cap. de 11.000.000 de fr. Cons. d'adm. : Prés. : M. Pierre Keller ; Vice-prés. : M. le baron d'Aligny [adm. Mines Roche-la-Molière, Forges de Franche-Comté + (1928) Basaltes frs] ; Adm. délégué : M. Paul Dhé [ci-dessus] ; Administr. : MM. Gabriel Arnou [polytechnicien, adm. Latécoère, Entreprises aéronautiques et EDIFI] ; [Étienne] Caudrelier [BPPB] ; comte Keller ; comte H[adelin] de Liedekerke-Beaufort ; de St-Chamant [Forges d'Audincourt] ; comte d'Ussel [sachant que Jacques d'Ussel ép. Henriette d'Aligny] ; Cie franç. de constructions industrielles [Paul Dhé, adm.] ; Cie franç. d'études et entreprises coloniales. Usine : voie de Seine, Vitry-sur-Seine, Port-à-l'Anglais.

Pavés, carreaux, dalles, marches d'escaliers en basalte fondu. Dallages inattaquables pour industries chimiques. Matériel pour industries chimiques. Parois de broyeurs. Transporteurs à vis d'archimède. Pompes, robinets, tuyaux, cuves, bacs, tuyauteries, monte-seaux, garnitures et revêtements du réservoirs, tables de laboratoires. Cuves et bacs pour électrolyse, isolateurs en basalte, supports d'anodes et de bacs. Isolateurs, tubes isolants en basalte pour l'électricité, pour lignes téléphoniques et télégraphiques. Isolateurs pour lignes de traction électrique, supports isolants pour rails de prise de courant. (1-26305).

Voir annonces : 396-1, 396-2 et 480-2

⁶ Abattoir Alhambra, construit en 1914, remanié en 1920, réoccupé en 1938 par La Pile Leclanché.

Générale du Basalte
(*Le Journal des finances*, 20 mai 1927)

On ne parle plus guère de la Compagnie générale du Basalte. Les comptes pour l'exercice 1926 se traduisent par une perte de 282.000 fr. Le capital, ramené de 11 millions à 2.200.000 fr., va être, paraît-il, reporté à 3.700.000 fr.

Annuaire industriel, 1938 :

BASALTE (Cie générale du). Bureaux et usine : rue de Seine, Vitry-sur-Seine (Seine). T. 40 Port à l'Anglais. Ad. t. Gebasalteg-Port-à-l'Anglais. Siège social : 10, r. de Bassano, Paris, 16^e [= Basaltes frs]. Soc. an. au cap.de 4.200.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. le comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort [v.prés. ACF] ; Vice-prés. : M. le baron d'Aligny [adm. Mines Roche-la-Molière, Forges de Franche-Comté, Société de mécanique générale + Basaltes frs] ; Adm. délégué : M. Paul Dhé ; Adm. : MM. Gabriel Arnou ; Bonnet [= Basaltes frs] ; [Étienne] Caudrelier [BPPB] ; Elion [= Métallurg. fr.-belge de Mortagne (Asturienne)] ; Pierre Keller [Forges d'Audincourt] ; comte R. [coquille probable : lire Bernard] de Menthon [fils d'Henri, député, et d'une Aligny, adm. des Forges de Franche-Comté] ; François de St-Chamant ; Paul de St-Chamant [Forges d'Audincourt] ; comte d'Ussel [sachant que Jacques d'Ussel ép. Henriette d'Aligny].

Carrelages, dallages et matériel inattaquable pour industries chimiques. Isolateurs pour appareillage électrique et transport de force. (1-26305).
